

Collèges & Jeunesse

Parce que la jeunesse est une priorité, le Conseil départemental souhaite lui donner toutes les chances de s'exprimer, d'occuper la place qu'elle mérite, de créer et de s'enrichir.

Publié le 03/10/2024 - Mise à jour le 21/10/2024

Une politique ambitieuse pour une jeunesse gardoise accomplie

En tant que gestionnaire de 53 collèges publics, le Conseil départemental veille à la répartition, à l'accueil et au confort des élèves de ces établissements.

Au-delà de cette responsabilité, son ambition est d'ouvrir les horizons à notre jeunesse, la sensibiliser au développement durable et aux enjeux liés à l'environnement, éveiller une conscience citoyenne chez les adultes en devenir et contribuer à en faire des citoyens responsables. Afin d'y parvenir, il s'appuie sur [le Conseil départemental des Jeunes \(CDJ\)](#), l'accueil de [Services civiques](#) au sein de la collectivité ou encore par le soutien aux « [Projets jeunes](#) » pour faire émerger un environnement propice au développement de la démocratie participative, de l'autonomie et de la créativité.



29 685

élèves dans 53 collèges
publics



7 925

élèves dans 18 collèges
privés



65.8%

des collégiens gardois
déjeuner à la cantine



566

agents du Conseil
départemental travaillant
au sein des
établissements

À chacun son collège : Construire, entretenir et équiper les collèges du Gard

53 collèges publics sont placés sous la responsabilité du Conseil départemental du Gard et 18 collèges privés bénéficient de ses dotations. Ce sont des établissements à taille humaine qui proposent un environnement de qualité. Accès au savoir, confort et sécurité sont les grandes priorités du Conseil départemental qui investit pour offrir aux collégiens gardois les meilleures conditions d'études. Il a en charge la construction, la rénovation, le fonctionnement, l'entretien et l'équipement des collèges publics du Gard, le service d'accueil et la restauration scolaire. Pour cela, il assure notamment le recrutement et la gestion des personnels techniques et de service. Il fixe aussi la sectorisation des collèges publics.

Des collèges connectés : Favoriser

L'usage des Technologies de l'information et de la communication (TIC)

En 2024, l'ensemble des collèges du Gard bénéficie d'une connexion à 100Mbp/s grâce à l'installation du réseau WiGard (Très haut débit déployé par le Conseil départemental). Tous les collèges sont équipés d'un système de visio-conférence et de l'Environnement numérique de travail (ENT). Le renouvellement de la totalité des parcs informatiques à destination des collégiens, soit environ 7 500 postes, les a dotés d'ordinateurs performants et homogènes. En termes de budget, ce sont plus de 1,6 M€ investis pour adapter la performance des équipements et des infrastructures au développement et à la sécurisation des usages numériques favorisant la réussite éducative.



Des actions concrètes au quotidien dans les collèges

Des activités éducatives, civiques, artistiques et sportives jalonnent l'année scolaire des collégiens.

La restauration scolaire « Bon et bio à la cantine ! »

Proposer une alimentation locale, de saison, variée et de qualité aux collégiens gardois est un engagement du Conseil départemental sur l'ensemble de son territoire. 63 % des collégiens gardois déjeunent à la cantine soit près de 20 000 demi-pensionnaires journaliers. Chaque collège dispose de sa propre cuisine qui prépare des repas équilibrés et de qualité consommés le jour même.

L'éducation artistique : « Artistes au collège »

Depuis 2010, le Conseil départemental du Gard finance « [Artistes au collège](#) » afin de renforcer l'éducation artistique et culturelle dans les collèges. **L'établissement accueille « en résidence » un artiste ou une équipe artistique durant 6 à 12 semaines qui propose aux élèves accompagnés de leurs professeurs de suivre pas à pas l'évolution d'une création professionnelle.** Théâtre, musique, danse, cinéma, cirque, photographie...sont autant de disciplines que les élèves peuvent explorer.

Les activités sportives : « Sportifs au collège »

Animé par l'idée de proposer du sport partout et pour tous, **le Conseil départemental gère 13 halles de sports** afin d'offrir des équipements de qualité aux collégiens gardois. **Il finance également les rencontres « Sportifs au collège » dont le principe repose sur l'échange avec des sportifs d'équipes gardoises de haut niveau.** En dehors de l'apprentissage scolaire, pendant les pauses méridiennes, la pratique sportive est assurée au collège par les professeurs d'éducation physique et sportive dans le cadre de l'Union nationale du sport scolaire (UNSS) et les associations sportives locales de chaque établissement. Le Conseil départemental apporte son soutien financier et technique aux rencontres sportives de proximité, entre établissements, mais également à l'organisation de championnats départementaux dans de nombreuses disciplines ; à la formation des Jeunes Officiels ; au cross UNSS départemental ainsi qu'au raid pleine nature des collégiens.

Le Conseil départemental des jeunes est une Assemblée de collégiens élus par les collégiens ayant pour objectif d'initier les jeunes à la démocratie participative et de favoriser un apprentissage actif de la citoyenneté. Lieu de discussion, de réflexion et d'action, le CDJ invite les jeunes à faire entendre leur voix, notamment sur les projets du Conseil départemental, mais aussi à penser et réaliser des actions répondant directement aux besoins des jeunes et bénéfiques à tous.

Les activités éducatives

Sensibilisation à la protection de l'environnement

Visant un objectif d'économie circulaire, le Conseil départemental soutient les collèges du Gard qui sensibilisent leurs élèves au tri des déchets alimentaires et à leur valorisation, notamment au travers de visites d'exploitations agricoles, d'ateliers de "créa'menus" ludiques ainsi que par le biais d'interventions de diététiciens et dégustations d'aliments issus de l'agriculture biologique.

Manger sain, équilibré, et bio

C'est donc naturellement que la collectivité soutient l'initiative "Manger sain, équilibré et bio". Les collèges gardois qui le souhaitent peuvent bénéficier d'actions éducatives sur l'alimentation saine et équilibrée. Des animations sur la qualité alimentaire sont proposées aux élèves : équilibre alimentaire, produits locaux et bio, saisonnalité, goût, saveur des aliments.

Sensibilisation à la citoyenneté

Le Conseil départemental soutient les projets éducatifs menés par les associations dans les collèges en lien avec les axes prioritaires de la politique jeunesse départementale (la santé, la prévention, les valeurs de la République, la citoyenneté, le devoir de mémoire, l'égalité filles / garçons, la lutte contre les discriminations). Ces actions doivent s'inscrire dans le prolongement des apprentissages scolaires avec les enseignants. Par ailleurs, le Conseil départemental accueille des délégations de jeunes collégiens gardois dans le cadre de "parcours citoyens". Ces élèves rencontrent un Conseiller départemental avec lequel ils peuvent avoir des échanges sur son rôle et le fonctionnement de la collectivité. Ils découvrent les compétences de la collectivité départementale, mais aussi les différentes formes d'engagement pour les jeunes partie prenante du Conseil départemental des jeunes ou en service civique au sein de l'institution.

Un soutien et un accompagnement des jeunes dans la vie de tous les jours

Santé, sexualité, insertion dans le monde du travail, le Conseil départemental propose des solutions.

L'accompagnement des jeunes en situation de handicap

Afin de défendre le droit pour chacun à une scolarisation en milieu ordinaire au plus près de son domicile, la Maison départementales des personnes handicapées (MDPH) a pour mission d'analyser les besoins des enfants en situation de handicap pour un parcours scolaire continu et adapté. Les parents sont de plus étroitement associés à la décision d'orientation de leur enfant et à la définition de son Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS).

Le Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS), consiste à dispenser de l'aide aux devoirs et des apports culturels nécessaires à la réussite scolaire. Le service est assuré par des associations de proximité durant le temps périscolaire et financé par le Conseil départemental. La Maison des ados, c'est un lieu convivial où les ados posent les questions qui les préoccupent : scolarité, santé, sexualité, coups de blues, droits... C'est un espace d'écoute, de conseils, de soutien et quelquefois d'accès aux soins.

Contraception, vie amoureuse : bien s'informer dans les centres de santé sexuelles

Les Centres de santé sexuelle (CSS) sont des lieux d'accueil pour parler, s'informer sur la sexualité, la contraception, les infections sexuellement transmissibles (IST), être pris en charge et consulter un médecin ou une sage-femme et une conseillère conjugale.

Les missions de service civique au Conseil départemental du Gard

Le Conseil départemental accueille chaque année des jeunes en Service civique de 18 à 25 ans. Depuis 2016, 400 jeunes ont été accueillis sur de multiples missions, de 6 à 9 mois, dans les domaines de l'éducation, de la solidarité, de la culture, du sport, de l'environnement auprès de la population.

Sur le même sujet



COLLÈGES ET JEUNESSE

136 jeunes lauréats gardois récompensés au Concours national de la résistance et de la déportation

COLLÈGES ET JEUNESSE

Journée de clôture des contrats des volontaires en Service civique de 2025-2026

COLLÈGES ET JEUNESSE,
CULTURE

Artistes au collège 2026



Conseil départemental du Gard

Lundi au vendredi

■ *Hôtel du département : de 8h00 à 17h00*

■ *Maison départementale : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00*

■ *Standard Tél.: 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.*

2 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9

04 66 76 76 76